



## Communiqué de presse

Talence, le 11 décembre 2020

### **Concours photo "Les lumières de Talence" #4, place aux votes !**

**22 photos ont été présélectionnées par un jury pour la 4<sup>ème</sup> édition du concours photo "Les lumières de Talence". Le public peut désormais voter jusqu'au 14 février 2021 pour le cliché de son choix.**

Quelques semaines avant le premier confinement, Talence lançait sa 4<sup>e</sup> édition du concours photo sur le thème "Les lumières talençaises". Cette dernière a été décalée au mois de septembre en raison de la situation sanitaire.

Au total, la Ville a reçu 221 clichés représentant des « lumières talençaises », pris par 92 participants issus de toute la métropole. Au mois de novembre, un jury composé de professionnels s'est réuni pour présélectionner 22 photos parmi tous ces clichés.

Depuis le 7 décembre, ces photos sont exposées sur les grilles du parc Peixotto et soumis au vote du public.

Plusieurs moyens pour voter :

-sur le site internet de la Ville [www.talence.fr/concours-photo-les-votes-sont-ouverts/](http://www.talence.fr/concours-photo-les-votes-sont-ouverts/)

-via la page Facebook [www.facebook.com/villedetalence](https://www.facebook.com/villedetalence)

-ou dans l'urne mise en place à l'entrée de l'Hôtel de Ville. Un seul vote est autorisé par personne via l'une de ces trois plateformes.

Les résultats du concours seront annoncés en mars 2021. Les trois gagnants recevront des prix en bons d'achat à la librairie Georges ou en places de cinéma à l'UGC Talence.

#### **CONTACT PRESSE :**

Suleiman LEITES Tél : 07.63.50.95.07 / [su.leites@talence.fr](mailto:su.leites@talence.fr)